



COMMUNIQUÉ

INTERIEUR

LA CGT-POLICE N'ACCEPTERA PAS LE PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES SANS L'ACCORD PRÉALABLE DU FONCTIONNAIRE QUI LES A RÉALISÉES.

Il apparaît qu'en concertation avec les organisations syndicales « siégeantes » un accord soit en passe d'être validé avec le ministère de l'intérieur afin de résorber le stock d'heures supplémentaires des policiers. Ces tractations se font sans concertation, dans le dos des policiers, dupés une fois de plus.

À ce stade, la position de l'administration qui sait qu'elle peut compter sur ses amis catégoriels est limpide. Elle n'hésitera pas à solder les compteurs à si peu de frais. En effet, le taux proposé est proche du SMIC horaire (7,93 euros), ce qui ne correspond pas à la grille indiciaire du C.E.A

Le ministère agit avec une grande célérité, car il est important de masquer les effets retors du projet de loi de finance 2020. Ce dernier est une tromperie qui prévoit d'amputer notre profession de 2474 emplois temps plein, alors qu'il annonce « dans le même temps » la création de 1347 postes.

Dans ces conditions, solder les heures supplémentaires représente un double intérêt pour l'état qui assure des millions d'heures de travail effectuées pour une somme dérisoire, tout en diminuant, « dans le même temps » le nombre de fonctionnaires.

Outre le préjudice porté aux agents, cette mesure se traduira par l'effet "vases communicants" - moins d'agents se traduit par la nécessité d'accomplir plus d'heures supplémentaires -

Ce budget démontre clairement que les promesses de campagne du candidat Macron, qui s'était engagé à recruter 10 000 policiers et gendarmes seront remises en cause avec l'aval de « syndicalistes bienveillants ».

Si la réponse devait se traduire par le « rachat » imposé à un taux d'environ 10 euros de l'heure pour les agents dont le compteur afficherait un volume de plus de 160 heures RCSS, sans que le fonctionnaire concerné n'ait donné son accord, la CGT-Police usera de tous les recours possibles pour le contester.

Nous savons que de nombreux collègues planifient leurs volumes d'heures supplémentaires en fonction d'un projet personnel (événement familial, départ anticipé en retraite ou autre...) et ne souhaitent en aucun cas cette spoliation et ne manqueront pas de le faire savoir.

C'est dans ce contexte, que la CGT-Police qui demande :

- A tous les policiers de se mobiliser avec la CGT Police contre ce vaste plan de paiement des heures supplémentaires sans concertation à un prix ridicule et humiliant.
- Aux organisations qui ont avalisé l'APPORT de revenir sur cette ineptie en prenant en considération l'avis de leurs mandants.
- Et à la remise à niveau des effectifs dans tous les services, toutes les unités afin de mettre un terme aux heures supplémentaires qui seront d'autant plus insupportables avec des vacations de 12h00 d'amplitude.

FACE À CETTE SITUATION LA CGT-POLICE RÉITÈRE SON REFUS DE PARTICIPER À LA JOURNÉE D'ACTION ORGANISÉE PAR DES ORGANISATIONS QUI SACRIFIENT L'ESSENTIEL SOUS COUVERT DE CORPORATISME DÉVOYÉ EN EXPLOITANT L'ÉMOTION JUSTIFIÉE DE NOS COLLÈGUES EN GRANDE DIFFICULTÉ.

JE VEUX CHOISIR POUR MES HEURES
SUPPLEMENTAIRES

JE SOUHAITE ME SYNDIQUER

NOM - PRENOM :

COURRIEL :

TELEPHONE :

CGT Police
68 bis rue Philippe de Girard
75018 PARIS



CGT-Intérieur Asile et Outre-Mer



06-64-46-30-20



cgt.police.paris@gmail.com